

---

# Le secteur de la santé en Tunisie

---

*Le secteur de la santé en Tunisie présente un potentiel réel, notamment au vu de la volonté des autorités tunisiennes de renforcer et moderniser les infrastructures médicales ainsi que de digitaliser le secteur à travers la stratégie nationale Tunisie 2020. Les entreprises françaises, qui disposent d'un savoir-faire largement reconnu, occupent la première place dans l'industrie pharmaceutique et se positionnent sur le secteur du tourisme médical. En outre, les marchés de l'optique et du tourisme médical représentent des niches attractives. Par ailleurs, la coopération bilatérale est très active dans le domaine de la santé, avec d'une part la présence d'un Club Santé (co-piloté par Business France et Pierre Fabre) très actif depuis février 2017. D'autre part, plusieurs projets relatifs au financement pour la construction et la rénovation d'infrastructures (projet de nouvel hôpital régional à Gafsa) ainsi qu'à de l'assistance technique pour le renforcement de capacités de l'administration tunisienne (programme e-santé notamment) sont en cours.*

## La Tunisie dispose historiquement d'un système de santé performant mais vieillissant

---

En 2016, le **secteur public** comptait 2 123 centres de santé de base et 216 structures hospitalières. Il possède une capacité de 20 488 lits répartis sur l'ensemble du territoire, soit une moyenne de 1,84 lit pour 10 000 habitants (contre 5,2 lits en moyenne au sein de l'UE). **Le secteur public représente plus de 80% de la capacité totale.** Enfin, le secteur se caractérise par d'importantes **disparités régionales** ; puisque le Gouvernorat de Tunis concentre à lui seul 26% de l'effectif total de médecins alors que seuls 88 médecins exercent dans le gouvernorat de Tataouine soit 0,6% de l'effectif total. Ainsi, **la réhabilitation des infrastructures de santé en région est une priorité de la stratégie Tunisie 2020** où on relève la construction de plusieurs hôpitaux de santé en régions (dont Béja, Gabès, Kairouan et Manouba) et à Tunis pour un montant évalué à plus de 200 M€.

Le secteur a également connu une croissance des marchés de niches comme **le marché de l'optique**, et l'entreprise française **Essilor-Sivo** a par exemple créé une filiale à Sfax, d'où elle développe son activité vers les marchés de l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, le pays souhaite renforcer son positionnement sur le secteur du **tourisme médical**, via la reconversion d'hôtels en centres de santé spécialisés dans la chirurgie esthétique et la prise en charge de personnes âgées dépendantes pour une clientèle principalement étrangère. A ce titre, l'entreprise **Carthagea**, situé à Hammamet, accueille des patients européens dans son centre médicalisé et prospecte pour l'ouverture d'autres établissements. En outre, notons que le secteur de la **balnéothérapie** se développe fortement en Tunisie, où il existe de nombreuses sources thermales.

Enfin, le pays accueille **500 000 patients étrangers par an** et le gouvernement souhaite capitaliser sur les avantages comparatifs de la Tunisie (prestations relativement bon marché et bonne qualité de service, grâce à des professionnels de santé bien formés) via la mise en place d'un « **label qualité** » et ainsi faire du pays un hub régional de services de santé.

## Une industrie pharmaceutique en plein essor et où les groupes français occupent une place d'importance

---

L'industrie pharmaceutique tunisienne représente un poids conséquent. Avec **57 unités de production** en 2016, cette branche emploie **8 327 personnes** (dont la majeure partie - 4 572 personnes - dans la pharmaceutique « humaine »). La production locale de produits pharmaceutiques ne couvre que 44% environ des besoins du marché national, le reste est donc importé, essentiellement depuis la France, qui représente la moitié des importations tunisiennes de médicaments. Les exportations de médicaments sont destinées au

marché maghrébin à 70%, 15% à l'Europe et 15% aux pays africains et arabes. En effet, la Tunisie constitue un hub pour le développement d'activités d'exportation de produits pharmaceutiques vers les autres pays de la région, notamment la Libye et l'Afrique subsaharienne de l'Ouest.

Le secteur pharmaceutique compte l'implantation de 28 laboratoires étrangers en Tunisie. Parmi elle, on note la présence des leaders français, **Pierre Fabre**, **Sanofi-Aventis** et **Servier**. Sanofi se hisse ainsi en tête du classement des parts de marché de la **pharmaceutique humaine** (13,6% en 2016) et possède une usine à Mégrine regroupant 600 employés. **Pierre Fabre**, placé à la 4<sup>ème</sup> place, a constitué une joint-venture avec l'entreprise tunisienne **Siphath** afin de créer une plateforme de développement pour ses exportations vers la Libye et l'Afrique subsaharienne. Enfin, la France n'est pas en reste dans le secteur de la **pharmaceutique animale** puisque l'entreprise **Ceva Santé Animale**, spécialisée dans la santé vétérinaire, représente une très large partie de la production et des ventes sur le marché tunisien.

Notons par ailleurs que les entreprises sont présentes sur l'ensemble de la filière santé. En effet, d'importants investissements industriels ont été réalisés notamment pour la fabrication de **dispositifs médicaux à usage unique**, tel que celui de l'entreprise Maco MD, située à Ariana (banlieue de Tunis) et où plus de 500 personnes travaillent. Egalement, le secteur du **numérique** est un marché en pleine croissance et où des entreprises telles que Cegedim ou Gemalto opèrent. Ce segment du marché devrait prendre de l'ampleur dans les années à venir en lien avec la stratégie de digitalisation du secteur de la santé (e-santé).

## Une coopération bilatérale forte illustrée par des projets d'infrastructures et l'assistance technique pour le renforcement des capacités dans le domaine de la e-santé

---

Le projet de **nouvel hôpital régional à Gafsa**, financé dans le cadre d'une mise en œuvre de conversion de dettes, fait l'objet de plusieurs expertises gérées par **Expertise France**, avec le concours de l'**AP-HP**, et devrait donner lieu au lancement d'appels d'offres pour sa construction courant 2018.

Par ailleurs, l'**AFD** a été désignée chef de file sur le volet **e-santé** du plan national « Tunisie digitale ». Un financement sur fonds Fexte (Fonds d'expertise technique et d'échange d'expériences – co-instruit entre l'AFD et la DG Trésor) de 500k€ a été octroyé en octobre 2016 afin d'accompagner le ministère de la Santé et le ministère des Affaires sociales, dans la structuration et la mise en place d'une stratégie e-santé. Cette assistance technique, qui fait l'objet d'un partenariat entre l'AFD, les structures **Catel** et **Expertise France**, concerne plusieurs sous-projets tels que le Dossier Médical Informatisé (DMI), l'e-pharmacie, les Pôles de santé numérique et le projet « Tunisie sans films » (archivage et transmission d'imagerie médicale).

A noter que l'AFD a également entamé une série d'études sur la **modernisation d'infrastructures hospitalières** en visant les gouvernorats du centre du pays, plus défavorisés. Enfin, Proparco (groupe AFD) a participé au financement d'une clinique privée dans la banlieue de Tunis pour un montant d'environ 3,5 M€.

Co-piloté par **Business France** et **Pierre-Fabre**, le **Club Santé Tunisie** a été lancé en février 2017 et permet de regrouper les entreprises françaises du secteur de la santé présentes en Tunisie afin de coordonner leurs actions et de fournir une offre française complète et adaptée aux enjeux et besoins locaux. Une vingtaine d'entreprises françaises sont adhérentes, dont Air liquide, Cegedim, Ceva Santé Animale, Deloitte, ER2I, Essilor Sivo, Gras Savoye, Ideal, Pierre Fabre, Sanofi et Servier.

En matière de coopération décentralisée, on note l'implication de la **région Pays de la Loire** (don d'équipement dans la région de Gafsa), de la **région Provence-Alpes-Côte d'Azur** (180 k€ accordés au gouvernorat de Kasserine destinés au renforcement de l'accès à des soins de qualité) et du **Conseil général de l'Hérault** (soutien la création d'une faculté de médecine à Médenine).

Enfin, la France s'est engagée aux côtés des Pays-Bas, pour répondre à un projet de jumelage entre l'Union Européenne et la Tunisie, portant sur la **sécurité sanitaire et la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux**. Ce jumelage exécuté au profit de l'Agence nationale du contrôle sanitaire et environnemental des produits (ANCSEP) en Tunisie, a pris fin en 2017.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.